**31 Mars 2016 – Brézins**

**Séminaire Scot et métropolisation : dynamiques au sein de la région grenobloise et de ses territoires voisins /complémentarités, interdépendances, autonomies**

 **Avant propos de Yannik OLLIVIER**

**Remerciements**

M le Préfet et services de l’Etat

Commune de Brézins ( M Gerbe ) , met à disposition la salle « Le Tremplin «

Communauté de communes Bièvre Isère Communauté ( M Neuder représente président Région) ,

Département de l’Isère représenté par M.Coigné ,

Présidents , élus et techniciens des intercommunalités et organismes invités .

Territoires voisins de la région grenobloise – élus et techniciens des Scot ( Métrople lyonnaise , métropole Savoie, Avant Pays Savoyard, Rives du Rhône , Nord Isère, Rovaltain) et PNR (Vercors , Chartreuse, Belledonne) , des communautés de communes ( Pays du Royans 26 ) .

Intervenants – Scot Sud 54 Nancy Mme Rachel Ouezman, directrice

Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire M. Bois, directeur

Commaunuté d’agglomération Besançon M.Barioulet

et chercheurs mobilisés

 Mme Talandier ,maitre de conférence à l’université de Grenoble , spécialiste d’économie territoriale , éclairages sur nos systèmes économiques territoriaux

 M.Vanier.professeur à l’université de Grenoble , directeur d’études associé chez ACADIE

Auteur de plusieurs ouvrages sur le développement des territoires dont le dernier « *Demain les territoires, capitalisme réticulaire et espace politique* »

M Vanier sera l’animateur de ce séminaire qui vise en priorité à favoriser les échanges dans un cadre apaisé .

 **Objectifs de ce séminaire**

**Rappel du dernier chapitre du PADD du SCOT : pour une action publique collective efficace**

Développement durable à toutes les échelles de la grande région , de la métropole aux pôles locaux , dans une perspective de développement équilibré ,

sans que le développement de l’un nuise au développement de l’autre,

sans emprise du centre de la métropole sur tous les autres territoires ,

et parce que les territoires gagnants seront ceux qui savent conjuguer la force de la métropole et les ressources de chaque territoire- gagnant /gagnant.

Stratégie de la région grenobloise est posée  par le SCoT: acquis fort largement débattu durant plusieurs années mais pas encore un gage d’efficacité.

**Contexte**

Contexte du SDCI portant sur l’organisation intercommunale et les fusions de communes

Questions sur les contenus de politiques publiques qui ont des effets sur des échelles plus larges que nos intercommunalités actuelles ( déplacements , action foncière , appui aux communes etc…)

Questions sur les outils à mobiliser : EPSCOT, pôle métropolitain , ententes, ingéniérie , communautés d’acteurs sans structure juridique comme la communauté de l’eau etc…

Questions sur le périmètre et le rôle des SCOT

Questions sur les liens entre les territoires de la région grenobloise

Questions sur les liens entre la région grenobloise et ses voisins : le sillon alpin , la métropole lyonnaise , vallée du Rhône , PNR …

 La légitimité de l’EPSCOT n’est pas de se substituer aux communes et EPCI en ce domaine mais , dans le fil des compétences qui lui ont été déléguées , d’apporter des éléments de débat pour avancer sur ces questions fondées sur une analyse partagée du fonctionnement de nos territoires .

Conscient des difficultés évidentes - blocages , insuffisances de moyens , visibilité des moyens à organiser - le SCOT représente l’opportunité de construire un cadre de concertation et de cohérence des outils pour réussir avec l’appui de ses partenaires et en premier lieu l’Etat.